

LETTRE D'UN IMPARTIAL, A M. PRUD'HOMME,

Auteur des Révolutions de Paris.

Je ſuis impartial, Monſieur, & j'ai lu ce que vous dites de notre ſociété dans votre 28ᵉ. nᵒ. Vous nous dénoncez comme des ariſtocrates; vous nous prodiguez les invectives les plus atroces. Je ne réponds point à des invectives; & le public jugera bientôt ſi nous ſommes des ariſtocrates: mais vous rappellez nos principes pour les combattre, & vous annoncez des faits inexacts. C'eſt uniquement pour défendre nos principes & pour rétablir les faits, que je vous écris cette lettre. Je commence par les faits. Vous dites *que nous nous aſſemblons aux*

Augustins ; que le district de l'abbaye Saint-Germain regarde cette assemblée comme un attroupement qui doit être dissipé, à moins que les aristrocates attroupés ou conjurés ne reçoivent quatre commissaires pour surveiller ce qui se passera dans l'assemblée. Ces quatre lignes sont un tissu d'erreurs. Nous nous assemblons rue de la Michodiere, n°. 8 : nous avons envoyé au district des filles Saint-Thomas deux députés, pour prévenir ces messieurs de l'existence & du but de notre association, leur remettre des exemplaires de nos principes, & inviter à nos séances ceux de ses membres à qui il conviendroit d'y assister. Le président du district a reçu nos députés avec les égards dus à une réunion de bons citoyens ; réunion que la loi approuve, & que vous avez tort de calomnier. Voilà les faits auxquels j'ajoute que le cinquieme article de notre réglement porte : que toute per-



ſonne préſentée par un membre pourra aſſiſter à nos ſéances ; d'où je vous ſomme de conclure que nos intentions ſont pures, & que vous-même, M. Prud'homme, vous pouvez vous préſenter à nos aſſemblées, & que vous nous ferez plaiſir.

Dans l'analyſe de nos principes, vous parodiez quelquefois, & vous ne raiſonnez pas ſouvent.

Lorſque nous diſons que nous renonçons aux opinions par leſquelles, dans les diſcuſſions, quelques-uns de nous ont pu combattre les principes que l'aſſemblée nationale a décrétés, vous dites que l'on doit nous en ſavoir gré ; cela n'eſt ni piquant *ni profond*. Vous me diſpenſerez d'y répondre.

Lorſque nous diſons que nous ne voulions pas une révolution à feu & à ſang, vous dites que nous la voulions à *l'eau-*

rose comme celle de *Cromwel* ; cela n'est ni de bon goût ni de bon sens ; vous me dispenserez d'y répondre.

Lorsque nous disons que nous voulons que le pouvoir exécutif reprenne toute son énergie, vous dites que les patriotes le veulent aussi. Dieu veuille que vous ne soyez pas démenti par tous ceux que vous appellez patriotes ; & je n'aurai rien à vous répondre.

Lorsque nous disons que nous nous opposerons à la liberté de tous les cultes publics, vous ne combattez cette assertion que par l'exemple de l'Amérique, de Strasbourg & de Bordeaux. — Je vous réponds que nous avons expliqué cette phrase dans nos principes impartiaux qu'en accordant le culte commun, nous nous bornons à desirer que la solemnité du culte soit réservée à la religion catholique, que l'assemblée nationale a sans

doute reconnue nationale (1), puiſqu'elle a déclaré ſes biens à la diſpoſition de la nation, comme appartenans à un établiſſement public. Enfin, je vous obſerve que l'humeur qui reparaît en Languedoc, ne prouve que trop qu'il faut laiſſer murir les nations, & ne pas compromettre la tranquillité publique.

Lorſque nous annonçons que nous voulons borner aux 400 millions décrétés *les aliénations des biens du Clergé*, *vous dites... Voilà le grand mot lâché.* Il n'y a rien à répondre à cette raiſon. Vous ajoutez qu'on ôtera à l'*Abbé Maury* ſes huit cents fermes, qu'on lui en laiſſera une ou deux pour vivre, juſqu'à ce qu'il trouve une paroiſſe

(1) Où la religion catholique eſt une aſſociation libre, ou elle eſt un établiſſement public & national ; dans le premier cas, la nation n'a aucun droit ſur ſes biens ; dans le ſecond cas, on ne peut lui conteſter la faveur & l'exiſtence d'une religion nationale ; il n'y a pas moyen de ſortir de ce dilême.

qui veuille de lui pour vicaire. — A cela je réponds, qu'il ne faut voler perſonne, même l'*Abbé Maury* ; & que l'homme qui propoſe de dépouiller, même un *Ariſtocrate*, n'a ni principes, ni probité.

Lorſque nous diſons que nous ſoutiendrons l'ordre de Malthe, vous nous dites que, ne connoiſſant pas les raiſons de *M. Camus*, nous ne pouvons pas ſavoir ſi elles ne feront pas bonnes. Je réponds que, du moins, nous connoiſſons l'ordre de Malthe, ſes droits & ſes propriétés, les raiſons qu'il y a pour défendre un établiſſement qui protége notre commerce du Levant, & qui eſt de la plus grande utilité politique ; enfin, que nous connoiſſons *M. Camus*, ſi nous ne connoiſſons pas ſes raiſons.

Lorſque nous annonçons notre indifférence pour les chapitres nobles, vous dites que ces établiſſemens ſont diſpen-

dieux & inutiles à l'état ; je réponds que cela est loin d'être prouvé, mais que leur inutilité même démontrée ne nous condamne pas, puisque nous renonçons à les défendre.

Voilà cependant, Monsieur, ce que vous avez cru devoir attaquer ; & c'est après cette série de raisonnemens que vous dites : *là est l'astuce, le mensonge & l'hypocrisie.* M. Prud'homme, vous n'êtes pas *impartial.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

Un Impartial.